



1. Pour exercer son travail, Louis doit utiliser des moyens de protection individuelle. Pour chaque risque cité, indiquer la bonne protection individuelle

RISQUES	EPI (équipement de protection individuelle)
Risque de coupures ou d'allergies aux produits d'entretien corrosifs ou irritants.	*
Risque de projection de produits utilisés dans les yeux.	*
Risque de chute ou glissade.	*
Risque de projection de produits utilisés sur le corps ou les vêtements.	*
Risque de projection de produits sur le visage ou d'inhalation toxique.	*

2. Lucien est victime d'un accident dans l'entreprise. Une des caisses qu'il transportait est tombée et lui a fracturé le pied. À l'aide de l'article 11 de la convention (voir ci-dessous) indiquer les démarches à effectuer en complétant le tableau ci dessous :

Les différentes parties	Les obligations	Les délais

Extrait de la convention :

**Article 5 :**

- Les stagiaires demeurent durant leur formation en entreprise sous statut scolaire. Ils restent sous l'autorité et la responsabilité du chef de l'établissement scolaire.
- Ils ne peuvent prétendre à aucune rémunération de l'entreprise. Une gratification peut leur être versée si son montant ne dépasse pas 30% du SMIC, avantages en nature compris.
- Ils sont soumis aux règles générales en vigueur dans l'entreprise, notamment en matière de sécurité, d'horaires et de discipline.  
(....)

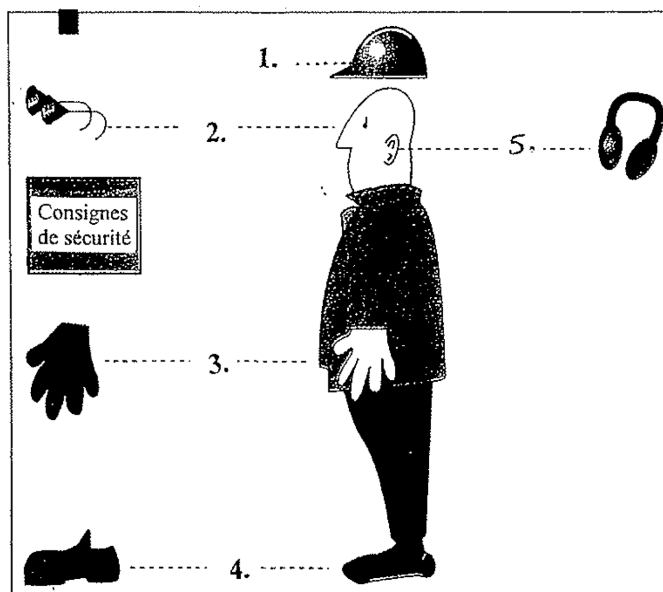
**Article 11 :**

- En application des dispositions de l'article L 412-8 2a et de l'article D 412-6 du code de la sécurité sociale, les stagiaires bénéficient de la législation sur les accidents du travail.
- En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire, soit au cours du travail, soit au cours du trajet, le responsable de l'entreprise s'engage à adresser la déclaration d'accident au chef d'établissement dans la journée où l'accident s'est produit ou, au plus tard, dans les vingt quatre heures.
- La déclaration du chef d'établissement ou d'un de ses préposés doit être faite par lettre recommandée à la caisse primaire d'assurance maladie dont relève l'établissement, avec demande d'avis de réception, dans les quarante huit heures non compris les dimanches et jours fériés.

**Article 15 :**

- La présente convention est signée pour la durée de la PFE.
- Dans le cas d'une absence prévisible, le stagiaire devra aviser l'entreprise et le Lycée Professionnel plusieurs jours à l'avance pour obtenir un accord écrit, avec récupération des heures perdues (....)

3. Indiquer quel type d'EPI (équipement individuel de protection) Lucien aurait pu utiliser Voici les différents moyens de protection individuelle pour éviter les accidents :



4. Inscrire les moyens de protection représentés sur ce document dans la 1<sup>ère</sup> colonne du tableau

5. Pour chaque moyen de protection, inscrire deux risques contre lesquels ils protègent dans la deuxième colonne du tableau

Moyens	Risques évités
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> <li>➤</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> <li>➤</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> <li>➤</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> <li>➤</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> <li>➤</li> </ul>

6. Grégoire effectue un stage de découverte professionnelle dans une cuisine de collectivité. Il sait que le métier de cuisinier comporte des risques. Pour limiter ces risques, des mesures de prévention ont



été prises. Cocher parmi les exemples ceux qui correspondent à des mesures individuelles de prévention et ceux qui correspondent à des mesures collectives

Moyen	Individuel	Collectif
Porter des chaussures de sécurité		
Avoir un bon éclairage		
Porter des gants anti-coupure		
Poser un sol anti-dérapant		
Avoir une bonne ventilation du local		
Former le personnel à la sécurité		
Porter des lunettes de protection		

7. Citer une mesure de prévention individuelle mise en œuvre dans une cuisine pour se protéger des brûlures.



8. Citer une mesure de prévention individuelle à mettre en œuvre sur un poste de travail générant du bruit

